



FICHE DE MISSION DE SERVICE CIVIQUE

INTITULE
CHARGÉ(E) DE MISSION « ANIMATION ET APPUI A LA CRÉATION D'OUTILS LUDO-PÉDAGOGIQUES »

<u>THÉMATIQUE</u> EEDD	<u>SERVICE</u> COMMUNICATION	<u>STATUT</u> VOLONTARIAT DE SERVICE CIVIQUE
---------------------------	---------------------------------	--

<u>LOCALISATION</u> SAINT-CLAUDE	<u>TUTEUR</u> CHEF DE SERVICE
-------------------------------------	----------------------------------

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Créé en 1989, le Parc national de la Guadeloupe est un établissement public qui a pour mission de préserver et de valoriser les patrimoines naturel, culturel et paysager tout en contribuant, avec ses partenaires, au développement durable de l'archipel suivant les enjeux identifiés dans la charte de territoire.

Le patrimoine naturel guadeloupéen se caractérise par un volcanisme actif, un endémisme important et une grande diversité des habitats et des paysages. L'archipel est ainsi classé Réserve de Biosphère. Le Parc national contribue activement à l'amélioration des connaissances, à la diffusion et à la vulgarisation des données scientifiques.

Depuis le décret de 2009, c'est une vaste palette de milieux qui le composent, allant des récifs coralliens à une savane d'altitude, en passant par la forêt humide, la forêt sèche, la mangrove, d'autres écosystèmes littoraux et un volcan actif. Le cœur terrestre est composé essentiellement du massif de la Soufrière et ses écosystèmes forestiers. Le cœur marin, réparti entre plusieurs sites, comprend des systèmes récifaux et littoraux.

La charte du territoire validée en 2014 définit l'aire optimale d'adhésion composée de 21 communes de Guadeloupe, dont 20 ont adhéré à ce jour. Enfin, le parc dispose d'une aire maritime adjacente d'environ 138 000 hectares englobant les côtes nord-ouest de Basse-Terre et Grande-Terre.

L'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) est au cœur des missions des parcs nationaux. Cette mission, prévue dès la création des parcs par la loi du 22 juillet 1960, a été renforcée par la loi de 2006. Elle vise à connaître et comprendre la complexité des enjeux de la protection des patrimoines ou plus largement de la transition socioécologique du territoire. Elle valorise l'engagement citoyen, la solidarité écologique et socioculturelle, la responsabilité individuelle et collective que ce soit dans le Parc ou en dehors du Parc. Elle se décline sous plusieurs formes : éducation plein air, éducation écologique, éducation scientifique, éducation culturelle, éducation au territoire, etc.

La mission d'EEDD du Parc national de la Guadeloupe est portée par son service Accueil et Pédagogie qui assure la coordination et la mise en œuvre des actions et des moyens de l'établissement dans ce domaine. De même, dans chaque pôle, un agent est désigné comme étant un référent pédagogique. Un groupe de travail interne est consacré à l'EEDD. Les agents de terrain – inspecteurs de l'environnement et techniciens de développement local - sont également concernés par la réalisation d'actions EEDD.

DESCRIPTIF SYNTHÉTIQUE DU POSTE

Sous la responsabilité de son tuteur, le chef de service Accueil et pédagogie, le volontaire participera à la mise en œuvre de la stratégie d'éducation à l'environnement et au développement durable du Parc national.

Les principales missions pouvant lui être confiées seront les suivantes :

- **conception d'outils pédagogiques** autour des grands projets/thématiques du PNG, en lien avec sa politique scientifique de l'établissement
- **conception et animation d'ateliers EEDD** à destination des scolaires et du grand public
- **élaboration de projets pédagogiques**, suivi et reporting
- appui et **participation à l'organisation** et à la logistique des manifestations organisées par le PNG
- **participation à l'animation du groupe de travail interne EEDD**
- production des contenus photos, vidéos et audios pour la promotion des actions
- **contribution à la rédaction du bilan annuel EEDD pour le rapport d'activités**

A la demande de son tuteur, le volontaire peut être amené à effectuer toute autre tâche nécessaire et compatible avec ses fonctions et son statut, relevant de l'activité du Département Communication Accueil et Pédagogie.

EXPÉRIENCE ET COMPÉTENCES REQUISES

Expérience souhaitée : 6 mois (emploi ou stage au sein d'organismes naturalistes, scientifiques ou gestionnaires d'espaces naturels, associations, etc.)

Compétences incontournables :

- Minimum Bac+3 en écologie, éducation ou scientifique
- Polyvalence, autonomie, réactivité et capacité d'anticipation
- Qualités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'animation et à la pédagogie
- Maîtrise des logiciels de conception graphique (PAO)
- Permis B

Les plus :

- Expérience /Connaissance des outils et méthodes pédagogiques
- Rédaction scientifique et vulgarisation
- Communication
- Connaissances en écologie tropicale
- Connaissance de la culture et de la langue créole

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Lettre de motivation et curriculum vitae à envoyer avec en objet du message : **RECRUTEMENT VSC APPUI EEDD au plus tard le 1e novembre 2024 (délai de rigueur)** aux trois adresses électroniques suivantes :

- Mme Lynda OBYDOL, Chef du Département Communication, Accueil & Pédagogie
lynda.obydol@guadeloupe-parcnational.fr
- M. Joel BAJAZET, Chef du service Accueil & Pédagogie
joel.bajazet@guadeloupe-parcnational.fr
- agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr

Mode de sélection : pré-sélection suivie d'un entretien en direct ou par visio-conférence

Consultation des modalités administratives et financières du volontariat de service civique sur <https://www.service-civique.gouv.fr>

CONTACTS

Joël Bajazet, chef du service Accueil & Pédagogie
Tél. 0590 41 55 56

Pour les questions d'ordre administratif :
L'unité des Ressources humaines agents.rh@guadeloupe-parcnational.fr
Tél : 0590 41 55 33

Information sur le Parc national de la Guadeloupe
Tél. 0590 41 55 55
<https://linktr.ee/parcnationaldelaguadeloupe>
<http://www.guadeloupe-parcnational.fr>
<http://www.parcsnationaux.org>